

BUDGET 2009

Commune :

Pour le fonctionnement : un excédent de 82 344.51 €,

Pour l'investissement : un excédent de 75 342.59 €.

Service Assainissement :

Pour l'exploitation : un excédent de 1 615.58 €,

Pour l'investissement : un déficit de 415.58 €.

Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales :

Inchangés pour 2009. Rappel :

Taxe d'habitation	4.18 %
Taxe foncière (bâti)	4.27 %
Taxe foncière (non bâti)	10.85 %
Taxe professionnelle	6.18 %

A noter que les taxes n'ont pas augmenté depuis des années.

EN BREF

Enfouissement du réseau électrique et téléphonique :

Coût de l'enfouissement du réseau électrique et téléphonique :

Coût global = 156 863 €, Subvention = 81 359 €, Investissement commune : 81 520 €

A noter que notre transformateur électrique était bien dégradé et qu'il fallait le changer rapidement.

Calvaire

Le calvaire est restauré par l'entreprise Stauffert Philippe pour la partie support, le conseil a décidé d'effectuer un sablage de la Croix du Calvaire, EURL AIR DECAP décavera la Croix du Calvaire :

Coût global de la restauration du calvaire : 9 148.16 € TTC, dont Assurance = 7000 €, Investissement commune : 1 148,16 €

Travaux forestiers :

- Parcelle 5 (2009/2010) - marquage + affouage,

- Parcelle 20 - façonnage + frais d'exploitation

Devis 2 700 € HT

- Parcelles 15 - 17 - 19 - 01 - Travaux sylvicoles

Devis 4 519.09 € TTC

Travaux restant à effectuer

Restauration du chemin de la Noireterre et Mont Blanchin, reporté à 2010. Les travaux seront effectués après les constructions prévues.

Fête de la truite

Nous aurons l'honneur d'accueillir « la fête de la truite cette année », et nous avons décidé de subventionner pour l'année 2009 à hauteur de 1000€ notre association tant dévouée. Que cette année, une exposition photo de Claude HAEGI viendra en complément pour cette fête 2009. Une réunion sera réalisée avant juin 2009.

Les fontaines

La commune a décidé pour 2009-2010 d'estimer l'état des conduites et d'envisager une éventuelle réhabilitation.

La Commune vous informe que la coupure Générale électrique pendant laquelle sera effectué le basculement du réseau vers le nouveau poste de transformation, est prévue

le 15 avril 2009 entre 9h et 12h.

Le coin rumeur concernant Assainissement :

Rappel, la commune n'a envisagé aucun investissement pour l'assainissement et qu'il est à charge de chaque habitation de mettre en conformité son assainissement individuel afin de respecter l'environnement ainsi que le code de l'urbanisme.

Le pesage dynamique des ordures ménagères est effectif depuis le 1^{er} janvier 2009.